Activité 3 : L'émergence de la jeunesse sur la scène internationale

1 Manifester en 1968

Une étudiante raconte

Je m'étais inscrite en licence d'histoire à la faculté de Nanterre un peu par hasard. Je rêvais de devenir hôtesse de l'air pour faire le tour du monde. […] Très vite vinrent les « événements ». Les assemblées générales où l'on débattait de tout. Daniel Cohn-Bendit[1] hurlait des professions de foi belles et définitives, entouré d'un régiment de lieutenants et de groupies. Il était question de camarades qui dans le monde entier voulaient créer un monde meilleur. Je trouvais cela formidable. Surtout les manifestations et leurs grandes poussées d'adrénaline collective. Nous ne savions pas que nous faisions l'histoire. Nous savions seulement que nous voulions changer le monde.

« Nanterre, un peu par hasard », témoignage de Gisèle Prévost, *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, coordonné par Christelle Dormoy-Rajramanan, Boris Gobille et Érik Neveu, éditions de l'Atelier, 2018.

1. Daniel Cohn-Bendit était un leader de la protestation étudiante.

2 Les revendications de la jeunesse

Affiches réalisées par des étudiants des Beaux-Arts, Paris, mai 1968.

3 La révolte de la jeunesse

UN REPORTAGE À REGARDER hachette-clic.fr/21hg3103

Journal « Les actualités françaises », 15 mai 1968

Voix du commentateur : Prises d'assaut par les CRS, les barricades brûlent. Derrière chacune d'entre elles, les étudiants résistent, avec tout l'acharnement de leur jeunesse et de leur conviction. C'est une véritable bataille qui va durer quatre heures.
Jacques Sauvageot[1] : Nous disons de façon extrêmement claire quels sont les trois points à partir desquels pourrait s'engager une négociation :
- amnistie de tous les manifestants condamnés et arrêts des poursuites juridiques, administratives, universitaires ;
- réouverture des facultés ;
- disparition des forces de police des universités et des quartiers universitaires.

1. Vice-président de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) et un des leaders de la protestation étudiante.

4 L'abaissement de la majorité légale à 18 ans

UN REPORTAGE À REGARDER

hachette-clic.fr/21hg3104

Journal de 20 heures, Antenne 2, le 8 juillet 1974

Voix du commentateur : Concrètement, voilà ce que cela change pour les jeunes de 18 ans. Ils pourront se marier sans le consentement de leurs parents, choisir librement leurs domiciles, leurs études ou leurs professions. Ouvrir un compte en banque ou acheter une moto sans l'autorisation paternelle, avec une restriction : le père garde le contrôle des dépenses.
Dans la rue, le journaliste : Qu'est-ce qui vous fait penser que ça peut être négatif ?
Une femme : Il y a des décisions qui sont fort graves à prendre, ne serait-ce que par exemple au point de vue vote. Les enfants ne sont pas informés vraiment bien.

6 S'inscrire sur les listes électorales

Affiche pour l'inscription des jeunes sur les listes électorales, 1974.

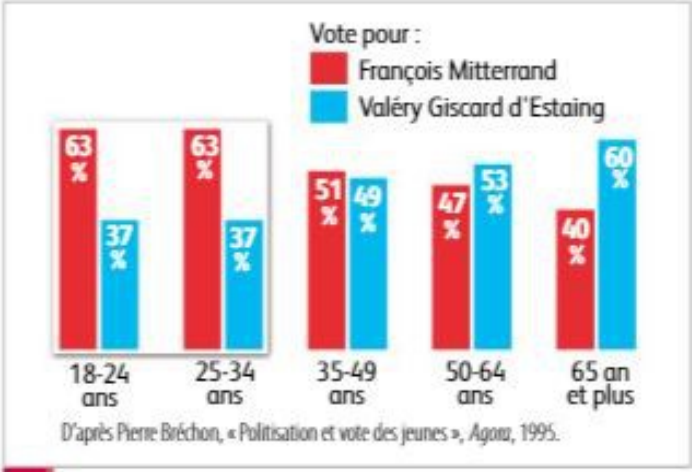

D'après Pierre Bréchon, « Politisation et vote des jeunes », *Agora*, 1995.

5 Le vote des jeunes lors de l'élection présidentielle de 1981